

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
« Expression Libre »
2011-2012



NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Profession :

E-mail :

Profession de la mère : Profession du père :

Téléphone mère : Téléphone père :

Téléphone nounou :

Remarques personnelles :

.....

.....

Séance choisie :

J'accepte que moi ou mon enfant soit photographié en séance : oui / non

Conditions :

- Cette activité ne vise pas un enseignement artistique ni esthétique : il relève du développement et de l'épanouissement de la personne.
- Vous ou votre enfant, êtes attendu chaque semaine à l'atelier. La place de chaque personne étant réservée pour l'année, il ne sera procédé à aucun remboursement.
- La participation financière inclut la fourniture de matériaux (feuilles, gouaches, pinceaux...), les blouses et leur entretien, l'assurance couvrant le temps de présence à l'atelier.
- Les peintures utilisées en séance sont toutes d'origines naturelles sans aucun additif pétrochimique. Les pigments sont exempts de métaux lourds et sont conformes à la Norme Européenne CE EN 71. Tous les ustensiles sont lavables à l'eau.
- Les tableaux restent à l'atelier où ils sont soigneusement conservés à l'atelier, datés et archivés pour chacun des participants. Cela fait partie du processus et c'est mon rôle de les protéger de tous jugements extérieurs. Les parents ou le participant peuvent venir les consulter à l'atelier sur rendez-vous.
- Pour faire connaître l'éducation créatrice, nous réalisons des films ou écrivons des articles qui, parfois, sont illustrés. Ainsi votre signature concerne aussi ce qui suit :
 - « Il est entendu que j'autorise Anne-Laure PABIOT, à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles je figure, où figure mon enfant, sur tout support connu, ou inconnu à ce jour. »
 - Il est entendu que dans le cas où nous serions conduits à utiliser les tableaux pour des recherches, conférences ou publications, nous nous engageons à ne pas divulguer l'identité de leurs auteurs.

A Romegoux, le

« Lu et approuvé, bon pour accord »
Signature :